

SAS TRANSPORTS INDUSTRIELS CAILLE

25 rue Pierre Bourdan

02000 LAON

SIRET 493410849 00019

APE/NAF 4941A

BULLETIN DE PAIE CLARIFIE

Période du 01/11/18 au 30/11/18
Paiement le 05/12/18 par Virement

Conv. coll. CCNA TRANSPORTS ET ACTIVITES AUXILIAIRES

N° Séc.Soc. 1651299333239 60 Matricole 1348

Ancienneté 2 an(s) et 2 mois

Emploi CPL C

Qualification Indice

Niveau 5

Département TRANSPORTS CAILLE

Coef. 128

Catégorie CHAUFFEURS Horaire 151,6700

M RAMANTANSOA Narifidy

38 Allée Pierre Mendes France

Appt.2932

02200 SOISSONS

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
				Gain	Retenue
SALAIRE BRUT HORAIRE	151,67	9,950		1509,12	
ABS AT	8,69	9,950			86,47
FRAIS DE DEPLACEMENT				271,20	
HEURES DE NUIT	35,37	9,950	20,000	70,39	
TOTAL BRUT				1764,24	
SANTE					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		863,520	0,400	3,45	128,66
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		863,520	1,620	13,99	19,26
Complémentaire Santé		863,520		63,24	33,77
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES				0,00	29,36
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée		863,520	6,900	59,58	73,83
Complémentaire Tranche 1		863,520	4,675	40,37	43,82
FAMILLE-SECURITE SOCIALE				0,00	29,79
ASSURANCE CHOMAGE				0,00	36,27
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				0,00	28,21
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu		1505,432	6,800	102,37	0,00
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu		1505,432	2,900	43,66	0,00
ALLEGEMENT DES COTISATIONS				0,00	-782,35
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				326,66	-356,30
Réintégrat° part pat mutuelle				33,77	

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU (Montant réellement perçu)

1437,58

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

1,60

Impôt sur le revenu						Base	Taux de prélevement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source						1243,81	0,00	0,00
Cumuls	Salaires brut	Charges salariales	Ch. Pat. Sociales	Ch. Pat. Fiscales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires
Période	1764,24	326,66	-377,46	21,16	0,00	1243,81	142,98	0,00
Année	17485,78	4716,60	2864,95	397,47	0,00	14671,09	1575,08	0,00
Compteurs						Dates de congés		
Congés		0,0000	28,0000	15,0000		Du	Au	Simulation du net à payer après PAS
Repos compensateur		0,0000	0,0000	0,0000		Du	Au	1437,58
						Du	Au	Allègement des cotisations employeur
								809,32
						Total versé par l'employeur		
								1407,94

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.